

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE

**8<sup>ème</sup> DELIBERATION DE LA SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2023  
20 HEURES 30****Matière de l'acte : 7. FINANCES LOCALES  
Sous-matière de l'acte : 7.5 Subventions**

Nombre de membres :  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 11 + 4 procurations

Date de convocation du Conseil Municipal :  
Le 07 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois,  
Et le jeudi quatorze septembre à vingt heure trente,  
Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, GAS Joëlle, FANTON Pascale, LAVASTRE Norbert, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, FRENE Éric, FRAC Valérie, MATHIEU Pierre, JALLIFFIER-ARDENT Catherine, BERTRAND Michèle.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : PLUTINO Antoine Procuration LAVASTRE Norbert, REBOULET Franck procuration NADAL Laurent, JUSTAMOND Mireille procuration GAS Joëlle, ARNAUD Jérôme procuration FRENE Éric.

Mme BERTRAND Michèle est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE DE L'ASSOCIATION « LA  
FON D'OUZIGUE »**

Mr le Maire s'exprime en ces termes :

La commune a reçu un courrier de l'association « LA FON D'OUZIGUE ». Elle sollicite une subvention complémentaire pour relancer le club et aider au programme d'animation, notamment une participation aux voyages des aînés.

Monsieur le Maire propose de soutenir l'association, avec une subvention complémentaire de 350 €.

Le conseil Municipal, l'exposé entendu et à l'unanimité :

Approuve le versement d'une subvention complémentaire de 350 € à l'association « LA FON D'OUZIGUE » sur la base des crédits ouverts sur l'exercice 2023, à l'article 6574.

Ainsi fait les jour, mois, an susdits.

**Certifiée exécutoire  
Publiée ou notifiée le**

Envoyé en préfecture le 18/09/2023

Reçu en préfecture le 18/09/2023

Publié le 18/09/2023

ID : 030-213000763-20230914-D2023\_050-DE

Le Maire,  
Laurent NADAL

